

Réunion de la CCPI – Jeudi 4 février 2016

Compte rendu Annick Boennec

Lien : <https://www.facebook.com/groups/1507601346202401/permalink/1516022198693649/>

Présents :

Monsieur FLEURENT, directeur d'ERDF du Finistère

Maires de certaines communes du Finistère : Maire de Brélès, etc.

Annick Boennec

Références :

Etude en cours de l'ANSES qui devait être rendue en décembre 2015 et qui ne sera donnée qu'en juin 2016

Étude de France Telecom Bretagne sur le rayonnement des fils électriques non blindés.

Personnes citées :

Dr Belpomme, Igor Belyaev

Mr Monboulou directeur d'ERDF

Marisol Touraine

J'ai assisté à la réunion de la CCPI qui avait invité Monsieur Fleurent le directeur d'ERDF du Finistère et ses 3 collègues pour informer les maires de la Communauté de Commune du Pays d'Iroise sur les compteurs Linky.

Tout d'abord je tiens à signaler que les maires de certaines communes ont pris en compte nos réclamations et ont essayé d'intervenir. Merci à eux!

Une élue leur a demandé de laisser aux gens la possibilité d'accepter ou pas les compteurs au lieu de les installer sans prévenir. ERDF a répondu qu'il fallait leur signaler si les compteurs étaient installés sans prévenir car il faut laisser au gens le temps de s'informer etc... mais que de toutes façons les compteurs ne nous appartiennent pas.

J'ai pu intervenir en demandant :

Si ce compteur est inoffensif comme dit ERDF alors :

Pourquoi le Canada retire tous ses compteurs après de nombreuses plaintes ?

Pourquoi l'Allemagne a refusé l'installation des compteurs intelligents sauf pour les grosses structures ?

Pourquoi les associations informent des dangers ?

Pourquoi plusieurs municipalités les refusent ?

Pourquoi des scientifiques et des médecins mettent en garde et dénoncent les méfaits du compteur.

Dr Belpomme, Igor Belyaev...

Pourquoi de nombreuses personnes témoignent de malaises, de pannes et de problèmes avec Linky ?

Pourquoi il y a eu 240 réclamations pour des pannes et dysfonctionnements d'appareils en mars 2011 à Lyon ? A cette époque ils employaient du CPL G1 < 100 khz alors qu'en 2015 c'est du CPL de 490 khz.

Je leur ai dit que les fils électriques non blindés n'étaient pas conçus pour transporter des signaux de communication supérieurs à 1 khz car ils réagissent comme une antenne et rayonnent un champ électromagnétique (Cf étude de France Telecom Bretagne)

J'ai dit aussi à Mr Fleurent qu'il avait dit au maire de ma commune que le CPL s'arrêtait au compteur or une lettre d'ERDF à un habitant de Milizac qui avait des problèmes de lampes dit que « les lampes tactiles provoquent des interférences avec le CPL utilisé par Linky et pourrait être la cause des problèmes » Ce qui prouve donc que le CPL ne s'arrête pas au compteur !!!

ERDF dit que le compteur Linky n'émet pas plus de radiations électriques que le compteur bleu. Je leur ai dit qu'on a fait des mesures avec les deux (preuve de vidéos) à l'appui et que c'est faux.

Je leur ai dit aussi que Mr Monboulou directeur d'ERDF a bien précisé qu'il avait demandé à

Marisol Touraine pour que son ministère puisse s'exprimer sur le problème. Il y a donc une étude de l'ANSES qui devait être rendue en décembre 2015 et qui ne sera donnée qu'en juin 2016. Donc vous installez les compteurs en masse avant même d'avoir le résultat de l'étude sur la santé. Comment expliquez-vous ça ?

Réponses complètement à côté de la plaque : tout va bien, pas de danger, Linky ne fonctionne pas avec des radiofréquences donc pas de problème d'ondes....

Mais ils signalent quand même que l'enquête de l'ANSES concerne aussi les compteurs d'eau et de gaz qui eux vont fonctionner avec des radiofréquences !

J'ai bien aimé l'intervention du maire de Brélès qui a parlé des dangers des ondes sur les animaux qu'il connaissait bien et donc sur les gens aussi...

Réponse d'ERDF il n'y a pas d'ondes émises par LE compteur!

Bref enfumage complet d'ERDF !

Je compléterai ce résumé quand je pourrai...

Annick